Paroles pour la Vie

Bonne Nouvelle du Pape François pour les personnes divorcées

Petit compte-rendu de la rencontre du 3 Mars 2018 à la Roche sur Foron pour le diocèse d'Annecy

Malgré la neige tombée toute la matinée, ils sont venus de tous les coins du diocèse pour un aprèsmidi sur le thème : "Bonne nouvelle du pape François pour les personnes divorcées".

Le Père Guy de Lachaux qui accompagne des personnes divorcées depuis 27 ans a expliqué pourquoi Amoris Laetitia l'a émerveillé. Le pape propose un déplacement de foi, du regard. Il invite à ne pas rester dans le seul domaine de la loi : la question n'est pas "est-ce que j'ai droit ?" mais : "à quoi le Seigneur m'appelle-t-il dans la situation concrète qui est la mienne".

Le pape pose 5 logiques :

Celle de l'accueil miséricordieux, celle de l'intégration : ne condamner personne éternellement, celle de l'évangile : avoir le regard du Christ, celle de la compassion, celle de la miséricorde pastorale. Il ne parle pas de la logique de la loi, non pas qu'elle soit sans importance, mais la loi n'est jamais faite pour condamner, elle est faite pour guider.

Pour le pape il n'y a que des familles en chemin qui toutes ont besoin de la miséricorde. Il faut faire que ce chemin puisse devenir un chemin de croissance. L'Église doit être signe de la miséricorde de Dieu pour les personnes en situation difficiles et doit les accompagner. Le but de l'accompagnement est de permettre aux accompagnés de discerner ce à quoi Dieu les appelle. Le pape rappelle le primat de la conscience que l'Église doit éclairer sans se substituer à elle.

Quelques propos recueillis après la rencontre :

"La bonne nouvelle de la Joie de l'Amour nous donne une bouffée d'oxygène, une ouverture, une libération, une espérance"

"Avec mon groupe de parole je suis sur un chemin de vie pour retrouver la confiance en moi"

"Le pape met l'église au sein du monde actuel"

" Dieu ne met pas de condition à la miséricorde"



